L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but :

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels ;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane.

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société ;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau-venu, ou autre se trouvant sans occupation.

Une opinion de M. Reyer.

On nous avait fait concevoir quelques craintes sur un artiste, avec qui nous sommes resté en relations excellentes et dont nous aimons fort le talent, les lecteurs de l'*Abeille* le savent depuis longtemps; nous avons nommé M. Lafarge.

Le bruit nous était revenu qu'à vouloir forcer sa voix, il l'avait sérieusement compromise, et que déjà des cordes s'en étaient notablement affaiblies.

La chose était pour nous surprendre, car ces vulgaires coups de force ne sont nullement dans le goût de M. Lafarge; le chant, le chant avec sa poésie avant tout, tel était son objectif quand nous l'avons connu, quand il faisait partie de la troupe de notre Opéra.

Donc, très étonné et un peu contrit de la rumeur qui nous arrivait ainsi, et à laquelle nous ne voulions pas croire, nous avons pris le parti le plus court, nous avons écrit à l'un de nos amis de Paris, toujours excellemment renseigné. Sa réponse ne s'est pas attardée, et en nous la faisant (le 20 août) "je fais aussi économie de ma prose," nous dit-il, "car elle ne saurait vous satisfaire aussi complètement que l'article accompagnant ma lettre."

Cet article est contenu dans le numéro du 17 août de *L'Eclair*, l'un des grands journaux quotidiens de Paris et il a pour titre : *Nos compositeurs—M. Reyer chez lui*

Ce nom, on le sait, est celui d'une célébrité parmi les compositeurs français ; c'est aussi celui d'un membre de l'Institut et du critique parisien le plus autorisé peut-être et dont les feuilletons comptent parmi les hautes valeurs du *Journal des Débats*.

M. Reyer, la plupart de ceux qui nous lisent le savent, est quelque peu continuateur de Berlioz, dont il fut l'ami intime, l'admirateur sincère. Il lui succéda, du reste, au *Journal des Debats*, comme il succéda plus tard à Félicien David, à l'Institut.

Il signa avec Théophile Gautier : *Sélam*, grande ode symphonique ; *Sacountala*, ballet ; avec Méry, *Maître Wolfram*, opéra-comique ; puis *la Statue*—*Erostrate*, *Sigurd*, *Salammbô* ; et nous n'avons pas besoin de dire que plusieurs de ces œuvres-là l'ont mis au premier rang des maîtres modernes de l'école française.

Que si vous désirez connaître l'homme, voici l'esquisse qu'en trace le collaborateur de l'*Eclair*, après une visite au maître :

"Petit, trapu, les épaules larges, moustache broussailleuse et relevée en brosse, le regard dur mais très expressif, Reyer ressemble à un officier de cavalerie pas très commode.

"Et en effet il n'est pas tous les jours très commode le petit père Reyer.

"Très mordant, disant tout haut ce qu'il pense. Un peu trop haut peut-être, car il compte nombre d'ennemis, mais peu lui chaut—"un de plus, un de moins, dit il, qu'importe!" Et il mène sa vie à sa guise, selon la fantaisie du moment, se moquant du qu'en dira-t-on ! s'affranchissant de toutes les corvées mondaines, de tout ce qui pourrait lui causer le moindre ennui.

"D'une intransigeance inouïe dans son art, ne sacrifiant jamais au goût du public, artiste des plus consciencieux, ... souvent utile ... pour ... il juge sévèrement les autres.

"Procède de Gluck et de Berlioz, les deux seuls maîtres qu'il vénère—parce qu'ils sont morts.

"Au demeurant, malgré ses airs de paysan du Danube, l'homme le plus aimable qui soit."

Nous avons voulu reproduire cette courte appréciation, parce qu'elle donne quelque peu la mesure de l'homme; elle prouve que M. Reyer est bien de ces critiques avec lesquels il faut compter ; qui ont trop le sentiment de leur dignité pour prodiguer, banaliser leurs éloges au profit du premier venu. C'est de la critique fière, digne, haut la tête.

Donc une louange venue de pareille plume, d'un esprit aussi élevé, acquiert aussitôt une vaste importance; et c'est là ce que nous désirions bien établir.

Ceci dit, reprenons l'article de l'*Eclair* et arrivons en même temps au passage qui y est consacré à M. Lafarge. Voici ce qu'écrit encore le chroniqueur parisien au sujet de sa visite au redouté critique :

"C'est bien fâcheux que vous veniez cinq minutes trop tard, nous dit Reyer, vous auriez entendu le ténor Lafarge chanter *Salammbô*. Calabresi, son directeur, de Bruxelles, me l'a amené pour que je le fasse répéter. Eh bien, Lafarge est un ténor tout simplement merveilleux. Je ne l'avais pas entendu depuis son concours du Conservatoire; il m'a positivement étonné, ce garçon.

"Pourquoi les directeurs de l'Opéra ne lui font-ils pas signer un engagement, je l'ignore. Quant à moi, je le préfère de beaucoup à de Reszké ; je donnerais deux ténors comme de Reszké pour un ténor comme Lafarge.

"D'abord M. de Reszké n'est pas un vrai ténor ; il a été baryton durant de longues années, cela se voit ; puis je hais ces chanteurs de devant la rampe, ces chanteurs pour dames ; qui ne visent qu'à une seule chose : l'effet, qui ne cherchent qu'à en faire. De vrais chanteurs, ça ; jamais de la vie !"

Nous ne cachons point le plaisir que nous éprouvons à reproduire ici cette opinion du célèbre critique des *Débats* ; elle nous prouve que nous étions dans le vrai, lorsqu'à ses débuts ici nous annoncions à M. Lafarge l'avenir qui s'ouvre en ce moment pour lui. Du reste si nous nous étions trompé, ce serait, du moins, en excellente et enviable compagnie, on l'avouera.

Au cours de l'entrevue que nous venons de reproduire, M. Reyer se demande pourquoi les directeurs de l'Opéra ne se sont pas encore attaché M. Lafarge. Eh bien nous ne pouvons dire si, mieux que le grand critique musical notre correspondant parisien est renseigné à ce sujet, mais il nous écrit avoir bonne raison de savoir que l'engagement de M. Lafarge à l'Opéra est conclu en principe et que les clauses définitives en seront arrêtées et les signatures échangées, dès que le jeune ténor aura chanté *Salammbô*, où il va paraître très prochainement sur la scène du Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

En attendant, nous félicitons l'artiste de cet accueil que lui a fait M. Reyer ; un heureux pendant à celui qu'il recevait aussi de M. Massenet, il y a peu de mois.

WEST END.

Si dimanche prochain doit être le jour des adieux de l'orchestre du West End, pour cette saison bien entendu, c'est ce soir que le professeur N. Grisafi, un homme dont la réputation est écrite en lettres de feu, fera ses adieux au public de la charmante station, plus ou moins balnéaire, à laquelle depuis tout à l'heure quatre mois nous avons dû bien des soirées aimables.

De fréquentes averses nous en ont enlevé bon nombre, il est vrai ; mais cette privation servira aussi, espérons-le, à rendre plus compacte la foule qui assistera au peu de concerts que nous aurons encore.

Donc le populaire pyrotechnicien, M. Grisafi donnera ce soir une dernière exhibition de ces pièces d'artifice aériennes qu'il s'entend si bien à composer ; et nous pouvons prédire sans hésitation qu'aujourd'hui encore, aujourd'hui surtout les chars se suivront en se ressemblant—c'est-à-dire que tous seront pleins.

Le feu d'artifice n'est point, d'ailleurs, la seule invite au public; il y aura aussi concert; concert en trois parties, dont chacune aura son prix Bon choix de morceaux, l'ensemble que vous savez, et chacun des solistes prenant part au programme.

Le concert commencera à six heures et le feu d'artifice sera tiré entre huit et huit heures et demie. Le tout gratis.

Prix du chemin de fer, aller et retour, 15 cents.

Exposition à Baton Rouge.

Nous manquerions quelque peu de franchise, si nous vous disions que Baton Rouge est la *capitale* de nos rêves; il nous a même souvent semblé que le mot et l'endroit hurlaient de se trouver ensemble. Quoi qu'il en soit et puisque messieurs les conventionnels se livrent quelquefois à ces fantaisies étranges—momentanées seulement d'ailleurs—passons.

Le fait est que si Bâton Rouge ne gagne guère en population, il s'efforce de progresser et achève des améliorations qui ne sont pas sans haute importance : des bâtisses nouvelles qui se suivent d'une façon assez continue ; des water-works avec eau filtrée, s'il vous plaît ; la lumière électrique; manufacture de glace et le tramway (chemin de fer urbain) qui n'en est plus à la période de projet, mais sera immédiatement commencé, s'il ne l'est déjà, et promptement achevé.

N'oublions pas, non plus, le champ de course, qui fut inauguré pendant la dernière session législative et qui, en vérité, est un site charmant dont on a tiré un excellent parti.

C'est sur ce terrain là, à deux pas, à un mille de Baton Rouge, que va avoir lieu le "Louisiana State Fair", qui, ouvert le 1er octobre prochain (mardi), durera jusqu'au 25 inclusivement.

Et ici permettez-nous d'ouvrir une parenthèse. Tout à l'heure nous vous parlions du tramway de l'endroit, comme d'une entreprise à peine entamée et voici qu'en jetant les yeux sur la brochure publiée par le "Louisiana State Fair Association", nous y voyons que les chars urbains y conduiront les visiteurs. C'est donc chose faite que cette voie ferrée et nous en félicitons les très actifs habitants de l'endroit.

L'Exposition annoncée promet d'être brillante. On y exhibera tous les produits de la Louisiane: grande culture, animaux, volailles, flore, faune, fabrications diverses et par dessus tout, machines mues par la vapeur; pour le fonctionnement desquelles sera employée une machine de cent cinquante chevaux.

Il y aura aussi—et ce sera même l'un des traits les plus saillants de cette fête de l'industrie et du travail—des courses du plus haut intérêt, s'il faut en juger par les remarquables bêtes déjà entrées.

Les primes et bourses, etc., etc., qui seront distribuées à cette occasion, s'élèvent déjà à $30,000. Tout enfin présage un vaste concours de monde et un grand et sérieux succès.

Au cours de l'Exposition, l'Association de la Presse de l'Etat de la Louisiane tiendra sa session annuelle ; elle est fixée au lundi 20 octobre. Elle sera présidée par notre ami et confrère le général Léon Jastremski ; un homme de cœur et de tête ; un journaliste distingué par le caractère et le mérite. Nous en avons pour preuve la clientèle si vite venue à la feuille hebdomadaire fondée ici par lui : *The Louisiana Review* et la valeur de sa rédaction.

Les courses de cette prochaine Exposition dureront cinq jours : 21, 22, 23, 24 et 25 octobre.

Le Louisiana State Fair Association (*limited*) a été fondé au capital de $50,000, à $10 l'action. Il a pour président le général W. J. Behan, de la Nouvelle-Orléans.

Pour tous autres détails consulter le catalogue qui vient d'être publié.

Consulat de France.

Nous détachons les lignes suivantes qu'un ami louisianais nous adresse de Paris, à la date du 20 août :

"Je lis dans un journal du jour que M. Schuit, consul général de France à Malte, est nommé au même titre à la Nouvelle-Orléans. Peut être savez vous déjà la chose."

Boirean a trouvé l'explication de l'odeur désagréable qu'exhale Huntell, lorsqu'il vous parle d'un peu près.

Il prétend qu'il a une dent qui.... se déchausse.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable ... souvent utile ... pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé $50,000,000
Actions .... $100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION :
Henry Gardes... Président American Nat. Bank
George R. Preston... Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas... Présid't Citizens Bank of La.
Jos A. Shakspeare .... Maire de la Nlle Orléans
Henry Ginder .... A. B Griswold & Co.
Jas. S. Richardson .... Richardson & May
Jules A. Blanc .... Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala. .... Capitaliste
John Hanson Kennard .... Avocat
E. H. Power

OFFICIERS :
Président .... HENRY GARDES
Vice-Président .... JOS. A. SHAKSPEARE
Secrétaire .... HENRY GINDER
Trésorier .... JULES A. BLANC
Avocat Général .. JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général .... E. H. POWER

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur !
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
1erjuin-1 an

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires.
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure et d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Mixture," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularité de femmes.
16 déc—1 an

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 sept 1890.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, précédé de pluie, température stationnaire, vents du sud.

Temperature du 2 septembre 1890.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	22
Midi	80	27
3 P. M.	80	27
6 P. M.	76	24

DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mlle Mary Hogan, 2 ans, 268 rue Magasine.
Frank Foy, 2 ans, rue Hôpital, près Tonti.
Mme Veuve Rosa Lohman, 45 ans, 353 rue Première.
Annie George 22 mois, Asile St-Vincent.
Mme Veuve Cecelia F. Marchaall, 55 ans, 391 rue Quartier.
John M. Bowles, 78 ans, rues Levée et Jefferson.
Ida G. Williams, 11 mois, rues Short et Plum.
Henry E. Apffel, 6 heures, rues Adams et Mc Carty.
Oélia Lucien, 13 ans, 5 rue St-Antoine.

Conseil Municipal.—Le Conseil s'assemble en séance régulière sous la présidence du maire. Vingt-trois membres répondant à l'appel la séance est déclarée ouverte et le secrétaire Manning donne lecture du message du maire, ainsi conçu :

Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 30 août.

Communication de J. N. Hardy trésorier, relative au déficit de J. W. O'Brien commis aux taxes.

Communication du secrétaire du police board qui transmet une pétition du président de la Bourse au Sucre, dans laquelle il demande que le bateau à rames qui est affecté à la surveillance des quais soit remplacé par un bateau à vapeur.

Communication du vice-président de la Jefferson City Gas Light Co., relativement à son contrat avec la ville.

Communication de John K. Ilsley, avocat de l'inventeur, qui demande l'autorisation d'établir encoignure Canal et Carondelet, en face le Pickwick Club, dont la permission a déjà été obtenue, un "repositorium directory" dont le plan accompagne la pétition.

Communication du commissaire de police et des édifices publics, relative aux lampes électriques qui n'ont pas brûlé pendant le mois et aux travaux des prisonniers.

Communication de J. Pinckney Smith, administrateur du *Daily States*, qui proteste contre la décision du comité de finances relativement à l'impression des affaires municipales.

Communication de F. T. Copp, qui demande que son offre de fournir le charbon pour les machines à drainer soit de nouveau prise en considération. Les habitants de la rue Joséphine entre Camp et Magasins protestent contre l'établissement d'une écurie dans leur voisinage.

Les habitants du 5me district protestent contre les clauses de l'ordonnance des fourrières en ce qui concerne Alger.

Sur motion de M. Hall, on procède à l'élection de trois directeurs des écoles, pour succéder à MM. Codman Ford, Chaffe et Maginnis.

M. Clarke propose de nommer de nouveau M. Ford et M. Maginnis. Voté.

M. Hauer propose M. B. W. Cason et M. Woods propose de réélire M. Chaffe. M. Cason est élu.

Adoption d'ordonnances relatives aux finances. Lecture de l'Ordonnance de M. Claiborne, ayant trait au déficit de M. O'Brien. Dans cette ordonnance, M. Claiborne donne à la ville le moyen de se protéger contre les employés infidèles, en confisquant sur leur cautionnement le montant détourné. L'ordonnance est adoptée.

M. Keppler parle en faveur de l'adoption de l'ordonnance ayant trait à l'inspection des ustensiles servant à la fabrication des aliments vendus dans les endroits publics.

Sur motion de M. Prague, lecture est donnée de l'ordonnance qui est adoptée par 16 contre 7, mais par suite d'une erreur dans l'enregistrement du vote, M. Brittin demande que l'ordonnance soit lue de nouveau et qu'elle soit mise aux voix, mais la motion de M. Keppler qui demande le renvoi de l'adoption à huitaine, prévaut

Adoption de l'ordonnance de M. Brittin relative à une allocation de $650 devant être faite en faveur du Shakspeare Almshouse sur le fonds de charité. Voté.

M. Brittin demande lecture de l'ordonnance relative à la signature du contrat pour la perception des taxes arriérées de 1889. Voté.

Le Conseil autorise la N. O. Traction Co., à établir des embranchements ... désant à son usine.

Le Conseil accepte les conditions auxquelles le *City Item* se charge de l'impression des documents municipaux.

Le Conseil ajourne au 30 septembre.

Détournement de fonds.—Le bruit qui courait depuis la mort de M. John O'Brien, employé de l'Hôtel de Ville qui s'est suicidé en mai dernier, tandis qu'il était en congé à Hot Springs, est confirmé. Ses livres ont été examinés et l'enquête a révélé un déficit de près de $5,000 dont le trésorier est responsable, mais celui-ci avait eu la précaution d'exiger de M. O'Brien lors de son entrée en fonctions comme commis aux taxes de A à E, un cautionnement de $5,000 qui avait été signé par le père de M. O'Brien et M. Frank J. Otto. Une communication a été adressée hier soir au Conseil pour lui annoncer ce détournement de fonds.

Elections.—Le Bureau d'enregistrement des électeurs a été ouvert par M. Flynn, hier matin et restera ouvert tous les jours à partir de 8 heures du matin.

Mystère.—La mort de l'inconnu, repêché dans le fleuve à Carrollton est toujours un mystère, et restera telle tant que la police n'aura pas retrouvé la femme et l'enfant qui l'accompagnaient, et qui seuls, peuvent expliquer cette mort. Les agents et les détectives sont activement à leur recherche.

On a appris que l'inconnu a habité avec sa femme, rue Baronne, No. 239, et qu'il se nommait Seisler.

Baie St-Louis.—Une dépêche de la Baie St Louis nous apprend que M. Paul Conrad, l'alderman entreprenant de Waveland, a acheté dans cette dernière localité, au prix de $5,000, le vaste terrain que possédait M. Durbridge, et qu'il se propose d'y construire cinq jolis cottages.

La Baie St-Louis et Waveland promettent de devenir incessamment les stations balnéaires les plus importantes de la côte du golfe. Leur proximité de la Nouvelle-Orléans les recommande tout particulièrement aux touristes, aux voyageurs et à tous ceux qui préfèrent le séjour de la campagne à celui de la ville.

M. J. G. Metcalf, directeur-général du chemin de fer Louisville et Nashville, vient de visiter la Baie St-Louis, accompagné du surintendant Marshall, et il a paru enchanté de l'endroit. Il est question d'y construire un grand hôtel, d'y créer une fabrique de glace, d'y fonder un établissement de lumière électrique, etc., etc. Très probablement, les touristes du nord et de l'ouest afflueront, pendant l'hiver, dans les localités d'outre-lac où sous un ciel d'une parfaite sérénité et sous un climat qui rappelle celui de Nice ils oublieront les frimas du pays natal.

Changement de domicile.—Nous apprenons avec plaisir que MM. Lafargue frères viennent de s'installer au No 181 de la rue du Canal, près la rue Dauphine, dans la maison attenante au Grand Opera House. On sait de quelle façon brillante et habile, ils ont tenu, jusqu'ici les articles religieux, les articles de fantaisie, les articles d'art, les articles d'école, les articles de bureau. Ils sont, dès aujourd'hui, prêts à recevoir leur clientèle et à remplir les ordres qui leur seront confiés, directement ou par lettres. L'emplacement de leur nouveau magasin est on ne peut plus heureux et complètement à la portée de leurs nombreux habitués.

Un train attaqué par des bandits.—Des bandits ont attaqué hier matin un train du Louisville-Nashville au moment où il venait de quitter la station de Flomaton. Deux d'entre eux qui étaient montés sur le tender ont menacé le mécanicien et le chauffeur et ont tiré plusieurs coups de feu qui ont effrayé voyageurs et employés.

Profitant de leur stupeur, les autres ont pillé le wagon; mais celui-ci contenait fort peu de chose, et les bandits ont disparu dans les bois en emportant seulement une centaine de dollars des billets de loterie et quelques papiers de valeur. Le shérif du comté d'Escamba a été prévenu à l'arrivée du train à la station. Il a réuni immédiatement plusieurs hommes et quelques chiens et a organisé une battue.

Louisiana Mutual B. A.—La Louisiana B. A., dont c'est dimanche prochain le cinquième anniversaire, organise à cette occasion un concert-promenade et un bal qui auront lieu au Lake View Park, West End, au bénéfice de son fonds de secours. Il y aura aussi un banquet qui aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

Le comité d'organisation se compose de MM. Laurence Bonne, L. R. Théard, Ph. Forschier, John Burke, A. W. Rice, Hy. Lasate, C. Wehrmann, J. Clavarie.

On peut se procurer des billets au prix de 25 cents.

La rupture d'un échafaudage et ses terribles conséquences.

Lundi à 2 heures de l'après-midi, tandis qu'un reporter de l'*Abeille* passait encoignure Canal et Bourbon où l'on achève la construction de l'immeuble qui doit être occupé par la maison Schwartz, un craquement se fit entendre et successivement quatre grands tréteaux servant aux peintres et aux plâtriers à atteindre le plafond, s'affaissèrent les uns sur les autres, entraînant les planches qu'ils supportaient.

Heureusement un seul ouvrier se trouvait sur cet échafaudage, et il eut la chance d'être placé à ce moment directement au-dessus d'un cinquième tréteau qui se balança d'une façon inquiétante, mais qui, soutenu par d'autres ouvriers accourus au bruit de la chute des planches, ne tomba pas et l'ouvrier en fut quitte pour une contusion à la cuisse.

Plusieurs personnes témoins de l'accident blâmèrent l'insouciance avec laquelle les ouvriers se risquent sur les échafaudages généralement construits à la hâte, sans aucune garantie de solidité, et qui d'un moment à l'autre peuvent être la cause de terribles accidents. Assurément ils ne se doutaient pas que la leçon dût être si proche et que le lendemain semblable accident dût se renouveler, mais cette fois avec de lamentables conséquences.

Hier matin, à 10 heures 30, l'attention des ouvriers était attirée en effet vers le dernier étage de l'édifice par un craquement significatif, presque aussitôt suivi d'une averse de bois de charpente se culbutant avec fracas au travers des ouvertures pratiquées aux planchers pour donner accès à tous les étages à la lumière du dôme qui surmonte le toit. En quelques secondes un amas de débris se trouvait empilé au rez-de-chaussée et au fracas des planches avaient succédé des cris de douleur.

De toutes parts, les ouvriers accouraient, la foule encombrait les trottoirs et une partie de la salle où venaient de tomber les malheureux ouvriers. En quelques instants, les débris sont retirés et cinq ouvriers en sont dégagés. L'un, qui par sa position devait être tombé le premier, a le crâne fendu ; il est mort. Sur lui sont tombés pêle mêle Wm. Ray, un peintre âgé de 45 ans, qui est mortellement blessé à la tête; Henry Albrecht, un charpentier âgé de 22 ans, qui a enfoncé de plusieurs pouces dans l'aine un gros éclat de bois.

Il pousse des cris déchirants et implore de la pitié de ceux qui le secourent, qu'ils le laissent mourir où il se trouve et ne cherchent point à le secourir pour prolonger ses souffrances.

Tony Peters, un autre peintre âgé de 32 ans, est ensuite retiré, puis Leroy Smith, encore un peintre, âgé de 27 ans. Le premier est dangereusement blessé à la tête, le second a le bras gauche cassé et des lésions internes.

La police et les étudiants sont prévenus en même temps.

Les agents obtiennent à grand peine malgré leur nombre, l'évacuation du batiment, et à peine ont ils réussi à rendre libre l'accès de la salle du rez de-chaussée, que les timbres de deux voitures d'ambulance se font entendre.

La foule tourne son attention de leur côté et livre passage aux étudiants que les blessés attendent étendus sur le parquet teint de leur sang, en poussant des gémissements et des cris de douleur qui redoublent pendant le passage provisoire des blessures.

Ce premier soulagement donné aux blessés, ils sont transportés, au milieu d'une haie de curieux qui se bousculent, dans les deux voitures d'ambulance dont chacune en reçoit deux, puis elles se dirigent vers l'hôpital aussi rapidement que le permet l'état des blessés.

Sur l'ordre du coroner, le corps du charpentier, un nommé Harvey, âgé de 50 ans et habitant Lac Charles, est transféré au poste du Troisième precinct.

L'enquête au sujet de la cause de l'accident a révélé la solidité insuffisante et la construction imparfaite de l'échafaudage et l'imprudence des ouvriers qui y étaient montés en trop grand nombre. En effet, tandis que les deux charpentiers finissaient leur ouvrage à l'encadrement du dôme, trois peintres sont montés auprès d'eux pour terminer aussi leur travail, sans s'apercevoir que ce surcroît de poids faisait céder les planches sous eux, et tandis qu'ils étaient occupés à causer et à rire l'échafaudage s'est effondré et les a précipités au rez-de-chaussée, d'une hauteur ... de 80 pieds.

On s'imagine aisément l'horreur de semblable chute et ses terribles conséquences.

Pendant le reste de la journée, les passants se sont attroupés près de l'édifice pour contempler le lieu de l'accident, mesurant du regard la hauteur du bâtiment et plaignant les malheureuses victimes.

Nous osons espérer que cette terrible leçon ne sera pas perdue pour les camarades de ces infortunés et qu'ils se rappelleront que de leur prudence dépend leur sécurité et leur vie.

Le charpentier qui a été tué instantanément et que l'on avait cru tout d'abord s'appeler Harvey a été reconnu hier soir à la station du 3me precinct par sa femme. C'est un Allemand qui se nomme Harris Peters. Il était âgé de 45 ans et habitait à l'épicerie Quinn, encoignure Commune et Franklin.

Sa sœur et son beau frère habitent Galveston, et il avait quitté lui même cette ville pour venir faire soigner ici sa femme qui souffrait d'un cancer.

Wm Ray, le peintre qui était blessé à la tête et souffrait de lésions internes est mort à 3 heures de l'après-midi.

Chute fatale.—Hier soir à 7:15 heures, le wagon de police a été appelé coin St-Joseph et Carondelet où un nègre venait de tomber après avoir trébuché à l'un des montants de la tour électrique construite à cette intersection. Le nègre étant sans connaissance a été transporté au 1er precinct et de là transféré par la voiture d'ambulance à l'hôpital où il est mort à 10 heures sans avoir repris connaissance.

Il est âgé de 35 ans environ, mesure 5 pieds 11 pouces, porte une petite moustache et un peu de barbe au menton. Il portait un paletot d'alpaca noir, une chemise en coton bleu et un chapeau noir.

On pense qu'il était ivre quand il est tombé.

Chute.—Hier soir, à 6 heures, Henry Jastram, qui habite rue Dumaine, No. 467, est tombé d'un wagon qu'il conduisait, encoignure Dumaine et Miro, et s'est blessé légèrement à la tête.

Autre chute.—Hier, à 3 heures 40, Thomas Dogherty, âgé de 27 ans, matelot à bord du steamship *Statesman*, amarré au pied de la rue St-Pierre, est tombé dans la cale, d'une hauteur de 20 pieds et s'est grièvement contusionné. Il a été transporté à l'hôpital.

A l'hôpital.—L'agent Sturgis a envoyé hier soir à 8 heures à l'hôpital, à son arrivée à la gare du Southern Pacific, un nommé Jos. Bazil, âgé de 23 ans, qui arrivait de Lafourche Crossing malade et sans ressources.

Jambe cassée.—Hier matin, à 6 heures 15, un enfant de 11 ans, nommé John Batt, qui se trouvait dans un wagon conduit par Henry Balster, est tombé rue Laurel, près Joseph, et s'est cassé la jambe droite, se blessant aussi grièvement à la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Noyé.—Hier, à 1 h. 30 P. M., Edward Hudson, chauffeur à bord du steamship *Governor*, amarré au pied de la rue Mandeville, est tombé dans le fleuve, en sautant du navire sur le quai, et s'est noyé. Le corps a disparu immédiatement et n'a été repêché qu'à 4 heures de l'après midi.

Chevaux emportés.—Hier matin à 9 heures, deux chevaux attelés à un wagon à quatre roues, appartenant à la Southern Express Co. et qui stationnaient encoignure Magnolia et Calliope ont pris peur au bruit de la vapeur s'échappant d'une locomotive de l'Illinois Central et dans leur course ils ont entraîné leur véhicule contre un omnibus de la N. O. Transfer Co., qui a été endommagé pour $15. Une voiture dans laquelle se trouvait un étranger a été ensuite heurtée et endommagée pour $75. L'étranger n'a pas été blessé.

Attaque à main armée.—Hier soir, à 9 heures 30, un nommé Philip Thomas, habitant rue des Remparts No 631 et qui se trouvait assis avec plusieurs de ses amis, encoignure Lafayette et Marais, lorsqu'un nègre du nom de Robt. Jim, armé d'un revolver, les menaça tous en disant qu'il allait faire la loi.

Les jeunes gens se dispersèrent et Jim tira un coup de revolver. La balle atteignit Thomas à la jambe.

Le nègre a continué sa course en brandissant son revolver. Il a été arrêté par un citoyen qui l'a remis entre les mains des agents.

La foudre.—Hier pendant l'orage, entre midi et 1 heure, la foudre a frappé et endommagé pour $25 une petite maison située rue Liberté, près Philip, et habitée par Mme Vve Hyland. Personne n'a été atteint.

Incendie.—Hier soir à 9 heures le feu a pris au No 73 de la rue Miro, un petit cottage en bois appartenant à B Fernand et habité par une famille de couleur. L'immeuble a été endommagé pour $75 et le mobilier pour $15. Le feu a été mis par un fourneau laissé allumé.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les Pères Franciscains expulsés de Jérusalem par les soldats turcs.

Paris, 2 septembre—La nouvelle a été reçue ici, que les Pères Franciscains ont été expulsés de Jérusalem par les turcs.

Le conseil français a protesté mais inutilement.

Le journal la Presse—L'affaire Boulanger.

Paris, 2 septembre—Le journal la *Presse* écrit que M. Naquet ne sait absolument rien relativement aux accusations portées contre le général Boulanger par le *Figaro*.

La même feuille confirme la nouvelle que M. Naquet se retirera de la vie politique.

Au cours d'une entrevue qui a eu lieu aujourd'hui, le baron Mackau a dit que le général Boulanger a rencontré le comte de Paris à Londres, mais que celui-ci n'a pas donné d'argent au général.

Deux personnes à Paris, dont les noms n'ont pas encore été mentionnés, ont fourni de l'argent au général Boulanger.

Le premier ministre Crispi.

Paris, 2 septembre—Le correspondant du *Siècle* à Rome écrit qu'à un récent conseil de cabinet, le premier ministre Crispi a déclaré que la présence d'une flotte française à Spezzia serait non seulement une entrave à la politique étrangère de l'Italie, mais ennuierait l'Allemagne.

Huit ministres ont voté contre et deux en faveur de la visite du roi Humbert à Spezzia pour assister au lancement du nouveau navire de guerre, pour laquelle occasion le gouvernement français avait projeté d'envoyer une escadre pour saluer le monarque italien.

Rente française.

Paris, 2 septembre.—Le trois pour cent est coté à 94 francs 70 centimes.

Assemblée socialiste.

Berlin, 2 septembre—Une assemblée de socialistes a eu lieu ici hier soir.

Le rédacteur du *Volksblatt* a expliqué le programme du parti.

Il déclare qu'il faut qu'une année s'écoule, sans la mise en opération d'une loi socialiste afin que les socialistes, par la discussion, puissent arriver à une parfaite entente.

Il demande qu'on permette aux femmes de voter et que la religion soit déclarée une affaire privée.

Les radicaux du parti ont essayé d'expliquer leur programme, mais n'ont pas rencontré d'appui.

Inondations.

Vienne, 2 septembre. — Le Danube a débordé dans la haute Autriche et la ville de Linz est submergée.

Crue des eaux.

Vienne, 2 septembre.—Le Danube, Inn, Adda et les rivières du Haut Rhin montent rapidement, et de grandes sections de terre sont submergées. Plusieurs personnes ont péri à Klosterinburg, à six milles de Vienne.

Tentative d'assassinat.

St Pétersbourg, 2 septembre.—Aujourd'hui, à Nijni Novgorod, un jeune homme du nom de Viadaminoff a accosté le gouverneur général Baranoff et lui a demandé une entrevue sous le prétexte qu'il avait un secret important à lui communiquer.

Le gouverneur était sur le point d'acquiescer à sa demande, quand il tira subitement un revolver et fit feu sans effet ... Mais avant qu'il ait eu le temps de tirer une seconde fois des passants s'emparèrent de lui et le livrerent à la police.

Départ de personnages distingués.

Londres, 2 septembre—Sir George S. Baden Powell, membre du Parlement pour la division Kirkdale de Liverpool, le général Horace Porter, M. et Mme Chauncey M. Depew, Sir Frederick Frankland et l'Archevêque Corrigan, de New York, partiront demain de Liverpool pour New York sur le steamer *Teutonia*, du White Star Line.

MM. Dillon et O'Brien.

Londres, 2 septembre.—MM. Dillon et O'Brien sont les hôtes de l'archevêque Croke, à Cashel Ils disent, qu'ils croient que la visite qu'ils feront prochainement en Amérique fera un grand bien à l'Irlande.

Nouvelles de Buenos-Ayres.—Vol commis dans une banque.

Londres, 2 septembre.—Les nouvelles de Buenos Ayres annoncent que la Banque Nationale a été pillée. La somme est de trente millions de piastres à peu près, en prêts allégués, à l'entourage de l'ex-président Celman.

Naufrage.

Londres, 2 septembre.—Le steamer anglais *Pourteus* Capt. Hewes, parti de New York le 17 août pour Para et Maco, a sombré près de l'île Anedga, dans les Indes Occidentales anglaises. Dix-neuf hommes de l'équipage ont été sauvés.

Le steamer Counsellor.

Londres, 2 septembre—Le steamer *Counsellor*, parti de la Nouvelle-Orléans, a été signalé.

Choléra.

Londres, 2 septembre—Le choléra sévit dans la ville arabe Yembo.

Plusieurs pèlerins égyptiens passent par Yembo chaque année pour se rendre dans les villes saintes de l'Arabie.

NOUVELLES DIVERSES.

Inondations dans les environs de St-Pétersbourg.

Londres, 2 septembre—L'inondation dans les environs de St Pétersbourg a détruit 180 huttes d'ouvriers sur une île dans la Neva.

Environ 300 autres résidences sont inondées et inhabitables actuellement. Plusieurs personnes ont péri. L'inondation a eu lieu pendant la nuit, et il était difficile de se sauver. Les survivants sont restés dans l'eau jusqu'au genou pendant plusieurs heures afin d'avoir du secours.

Parmi les victimes se trouvent plusieurs femmes.

On croit à Rome que la nouvelle d'un refroidissement entre le czar et l'empereur Guillaume est bien fondée.

L'impression est que la Russie et la France sont prêtes à adopter une attitude menaçante à l'égard de la triple alliance — l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Le refus du roi Humbert d'accueillir personnellement l'escadre française quand elle visiterait Spezzia est une preuve de la méfiance de l'Italie à l'égard de la France, à cause de son alliance supposée avec la Russie. Les deux incidents pris ensemble sont considérés comme étant des augures possibles de troubles prochains.

Des incendies désastreux continuent en Hongrie.

Les forêts d'Ogradina brûlent depuis deux jours. Plusieurs paysans ont perdu leurs maisons et leur récolte a été détruite.

La situation sur la frontière arménienne est très grave.

Les forces russes dans cette direction sont constamment fortifiées.

La garnison de Batoum, Kars et autres villes fortifiées a été dernièrement augmentée, et l'armée du Caucase est toute prête à se porter en avant.

Il semble certain que la Russie occupera prochainement l'Arménie.

Faillite.

Liverpool, 2 septembre—On rapporte la faillite de la grande maison de coton Senstram.

Le roi du Portugal.

Lisbonne, 2 septembre—Le roi Charles de Portugal, a une attaque de fièvre typhoïde. Mais on n'a aucune inquiétude sur son état.

Demande d'extradition.

Ottawa, 2 septembre—Le Département de la justice a reçu les papiers du gouvernement des Etats Unis, autorisant l'extradition sans conditions de la femme Leda La Montague, qui est demandée à Sherbrook, Canada, pour une affaire de meurtre.

L'or à Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres, 2 septembre.—L'or est coté à 134 1/2 pour cent de prime.

Situation dans la capitale Azteque—M. Adolphus Duchos.

New York, 2 septembre—M. Adolphus Duchos, un des rédacteurs du journal *El Universal*, de la ville de Mexico, est arrivé hier et au cours d'une entrevue avec un *reporter*, il a donné des détails intéressants relativement à la situation des affaires actuelles dans la capitale Azteque.

Pendant cinq ans, M. Duchos était exilé du Mexique pour avoir écrit contre le gouvernement du Président Diaz, mais les choses s'étant arrangées pour lui, il est retourné au Mexique pour reprendre sa profession.

Pendant son exil, M. Duchos a fondé deux journaux espagnols au Texas—un à Austin, *El Espectator*, et l'autre à Laredo, *El Como*.

Nous avons essayé dans l'administration de notre journal, a dit M. Duchos, de nous servir des idées américaines sur le journalisme.

Auparavant les nouvelles, comme vous l'entendez ici, n'avaient aucune valeur pour les journaux mexicains.

Les journaux au Mexique étaient parfaitement satisfaits de publier le rapport d'une nouvelle quelconque, quelle que fut son importance, une semaine après qu'elle eut été publiée.

"Nous avons introduit un service quotidien direct par télégraphe ; employé des *reporters* et avons fait d'autres choses de ce genre, et le résultat a amplement justifié l'expérience.

"Mais en dehors du journalisme, un changement se fait en ce moment au Mexique. Le jeu, par exemple, qui avait avant une licence régulière, et pour lequel un individu avait le privilège exclusif en retour pour une forte taxe collectée par le gouvernement du district, a été aboli depuis que le Dr Ramon Fernandez, le gouverneur du district, est arrivé au pouvoir.

Pendant les fêtes à Tacubaya, lieu de plaisir suburbain célèbre dans cet endroit, où se trouvait le plus grand établissement de jeu dans le pays, il n'est permis de jouer que pendant ces jours de fêtes.

Sous bien des rapports le gouvernement mexicain est plus arriéré que chez vous Par exemple, les journaux ne peuvent pas imprimer un rapport d'un crime sans en avoir préalablement obtenu la permission des autorités. Récemment un de nos *reporters* a fait un rapport au sujet d'une affaire d'après la manière de procéder des formalités américaines, sans avoir obtenu la permission et quand l'affaire a été publiée le lendemain, il a été immédiatement mis en prison où il resté longtemps.

"Les autorités maintiennent qu'en publiant dans un journal le rapport d'un crime, avant l'arrestation des coupables, ceux ci prennent leurs précautions et échappent à la justice. De sorte qu'une forte amende est imposée pour la violation de cette loi.

"Le bruit courait quand j'ai quitté Mexico que M. Mathias Romero, ministre du Mexique à Washington, qui est maintenant en congé, devait avoir le portefeuille de la trésorerie."

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, D. C., 2 septembre—M. Quay a donné avis qu'il demanderait, samedi, 13 septembre, au Sénat, de prendre en considération les résolutions relatives à la mort de Samuel J. Randall.

Chambre.

Washington, D. C., 2 septembre.—Sur motion de M. Boatner, de la Louisiane, un bill du Sénat a été adopté, autorisant la construction de deux ponts à travers la rivière Bœuf, Louisiane.

Le Président Harrison.

Washington, D. C., 2 septembre—Le Président a reçu, hier après midi, un cablegramme de la veuve et des enfants de feu le général Barrundia, protestant contre son assassinat par les autorités guatémaliennes, lorsqu'il était passager sur un steamer américain. Ils demandent au Président d'exiger une réparation pour l'outrage dont ils sont les victimes inconsolables.

Le télégramme a été référé au département d'Etat pour qu'il fasse une enquête et un rapport à ce sujet.

La commission du fleuve Mississipi.

Washington, D. C., 2 septembre—La commission du fleuve Mississipi, dont le colonel Comstock est chairman, a fait un rapport sur le travail qui a été fait pendant l'année dernière pour améliorer le dit fleuve.

La Commission fait les évaluations suivantes des fonds requis pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1892 :

Pour émoluments et dépenses de la Commission $35,000; pour arpentages et examens du fleuve Mississipi de la tête des Passes jusqu'à son embouchure $150,000; pour améliorer le fleuve de la tête des Passes jusqu'à l'embouchure de la rivière Ohio. $4,000,000; pour travaux à Hickman, Ky., $111,250; à Greenville, Miss., $350 000; à Vicksburg, Miss., $175,000; à Natchez, Miss., $250,000; à la Nouvelle-Orléans, Lne., $200,000, et sur les rivières Rouge et Atchafalaya, $350 000.

Le montant dépensé en améliorations sur la rivière du 1er juin 1889 à 1890, s'élève à $1 496.128.

Feu le général Barrundia.—Le président Harrison.

Washington, D. C., 2 septembre.—Le Président prend un intérêt personnel dans l'affaire du général Barrundia, l'exilé guatémalien qui a été tué sur un navire américain, pour avoir résisté à son arrestation.

Ce la est indiqué par le fait qu'à la séance du cabinet aujourd'hui, le président a fait demander le télégramme qu'il a reçu de la veuve et des enfants du général, et l'a lu à haute voix aux membres du cabinet.

Le Président Harrison a déclaré que le département d'Etat faisait une enquête à ce sujet, et qu'il espérait être sous peu en possession de tous les faits de cette affaire.

Accident de chemin de fer.

Hot Springs, Wash'n, 2 septembre.—Un train à passagers sur le Northern Pacific R. R. a déraillé, à soixante milles de Tacoma. Plusieurs wagons ont été démolis. Douze personnes ont été blessées, dont deux fatalement.

Les blessés seront envoyés à Tacoma. Les noms des blessés sont comme suit :

E. W. Healy et sa femme, de Tracey; Minn.; Mrs. Dr. H. A. Flower, de Holyoke, Mass; V. G. Grost, de Ellensberg; E. T. Furniss, de Tacoma; Judd Randall, de Glennville, Minn.; Geo Brobsky, de Spokane Falls; R. S. Campbell, de l'Oregon; E. W. Jacobs; G. H. Woodson, touriste; Geo. E. Purple, de Edgemoor, Mich.

Le président du Pérou.

Panama, Pérou, 25 août - Dans son adresse à l'ouverture du Congrès, le président a dit entre autres choses : "Je suis heureux de pouvoir dire que des relations amicales existent entre le Pérou et toutes les autres nations. Notre représentant a assisté au Congrès hispano-américain qui a été tenu récemment à Washington mais il n'a pas signé le traité qui a été alors rédigé, parce que ce document ne renfermait pas la stipulation, que le droit de conquête sera ignoré par toutes les nations de l'Amérique."

La presse mexicaine condamne l'acte des autorités guatémaliennes relativement à feu le général Barrundia.

Mexico, (via Galveston), 2 septembre.—La presse mexicaine à l'unanimité, condamne les autorités guatémaliennes d'avoir tué le général Barrundia, le révolutionnaire guatémalien, et dit que le capitaine américain Pitts n'aurait jamais dû le livrer, quoique la légalité de l'acte ne soit pas niée.

Le bruit circule qu'une ligne de steamers espagnols sera établie par la compagnie Trans Atlantique espagnole pour faire la concurrence aux steamers américains dans le commerce avec l'Amérique Centrale.

Les nouveaux steamers feront le service dans des ports où les navires américains ne font pas escale.

Bruit démenti.

Mexico (via Galveston), 2 septembre.—Les fonctionnaires de la légation guatémalienne en cette ville, nient qu'une tentative d'assassinat ait été faite sur la personne de M. Mizener, ministre des Etats-Unis au Guatemala.

Election dans le Vermont.

White River Junction, Vt., 2 septembre—Cet Etat aujourd'hui a voté pour les officiers d'Etat, deux représentants au congrès et une liste complète des sénateurs d'Etat et des représentants.

Vingt villes et villages, incluant Burlington, ont donné à Page, candidat républicain aux fonctions de gouverneur 3,571 voix ; Brigham, (démocrate) 2,041 ; Allen, prohibitionniste 113. En 1888, ces villes ont donné à Dillingham, (républicain) 5,686 ; Shurtleff, (démocrate) 3,489

Les retours reçus jusqu'ici, indiquent que la diminution dans le vote démocratique est moins forte relativement cette année, que celle du vote républicain.

Le vote prohibitionniste est à peu près le même.

Grève de charpentiers.

Chicago, 2 septembre—On estime qu'environ 6,000 charpentiers sont sans travail.

Nomination congressionnelle.

Detroit, Mich., 2 septembre—Les républicains du cinquième district ont choisi aujourd'hui M. Charles Watkins comme candidat au congrès.

Le juge C. O. McClellan.

Indianapolis, Ind., 2 septembre—Le juge C. O. McClellan a été choisi de nouveau comme candidat au congrès par les démocrates du 12e district.

Candidat au Congrès.

Concordia, Kansas, 2 septembre. — Aujourd'hui, les démocrates du cinquième district ont choisi M. Park S. Warren, rédacteur du *Democrat*, de Minneapolis, Kans., comme candidat au Congrès.

Cyclones et orages en France.

Ravages à Dreux, d'après une dépêche du *Petit Journal*, de Paris—dépêche que reproduisent les journaux de la capitale, du 20 août :

"La ville de Dreux est dans la consternation la plus profonde. Un cyclone s'est abattu sur elle hier soir, vers dix heures. Cinq cents maisons sont plus ou moins endommagées, une vingtaine même sont complètement détruites. Les rues les plus éprouvées sont les rues Saint Thibault, d'Orisson, des Ecoles, Parisis, Saint-Jean et les rues adjacentes.

"Le tribunal civil est à peu près démoli. Les écoles primaires et le collège ont aussi souffert. Rue Saint-Jean, les arbres séculaires qui formaient l'ornementation des maisons bourgeoises de ce quartier sont arrachés et encombrent la voie publique. Les dégâts sont évalués à plus d'un million.

"La consternation est générale et chacun est navré du spectacle que présente le quartier Saint Thibault, où quelques minutes d'un cyclone épouvantable ont suffi à occasionner de terribles ravages. On dirait que cette partie de la ville vient d'être bombardée: toitures enlevées, murs démolis, crevassés, carreaux et devantures brisés, arbres déracinés abattus.

"Je renonce à décrire ce tableau. Je me borne à vous citer les monuments et les habitations les plus endommagés : le palais de justice, l'ancien évêché, le couvent de la Visitation, le moulin Gillet, le magasin du 101e de ligne, l'hôtel du Paradis, les maisons Mivieu, Baton et Silly, la propriété de M. d'Almivar, etc.

"Les habitants ne sont pas encore revenus de leur frayeur; beaucoup ont cru à un tremblement de terre. Il y a des personnes contusionnées.

"Une dame Gillet, qui se trouvait en cabriolet avec son mari, a été projetée sur la route et tuée raide; M. Gillet est blessé. La supérieure de la Visitation est également blessée; aussi M. Moulin, etc.

"A Brissard, à 6 kilomètres d'ici, commune d'Aboudant, vingt deux maisons sont détruites. Les habitants campent en plein air.

"Les récoltes sont perdues.

"Le total des dégâts atteint 1,500,000 fr.

"Le Conseil général a voté d'urgence 1,000 francs pour les premiers secours."

—Du même journal, le désastre d'Epone:

"La nuit dernière, vers onze heures, un cyclone terrible s'est abattu sur Epone. Il a fait rage surtout dans la vallée dite du Moulin d'Epone, où les ravages sont effrayants. En moins de cinq minutes, sur une superficie relativement restreinte, plus de trois mille arbres, chênes et peupliers, ont été brisés ou arrachés et toutes les maisons de la vallée ont été découvertes, ébranlées ou lézardées.

"L'une d'elles, une bâtisse appartenant aux ponts et chaussées, a été complètement renversée et n'offre plus qu'un amas de décombres.

"La famille de M Langlois, propriétaire du Moulin, et celle de M. Thomas, marchand de vins, réveillées en sursaut par l'effroyable vacarme occasionné par la rupture des arbres, étaient littéralement affolées.

"Quand la trombe fut passée, elles cherchèrent à se rapprocher et MM. Thomas et Langlois se rendirent dans la commune d'Epone pour demander asile à leurs parents.

"C'est le matin seulement, quand le jour parut, qu'on put constater toute l'étendue du désastre.

"Plus de trois mille arbres, ainsi que nous l'avons dit, étaient brisés ou déracinés, la toiture du bâtiment principal du moulin était complètement enlevée, un grand hangar s'était écroulé, écrasant deux lourdes charrettes qui y étaient remisées; la maison de M. Thomas était également découverte et deux corps de logis y attenant menaçaient ruine. Quant au bâtiment des ponts et chaussées, il était complètement écroulé.

"Des troncs d'arbres et des chevrons pesant deux cents kilos avaient été projetés comme des plumes à cent cinquante mètres de distance; et plus de trois cents oiseaux, des corbeaux principalement, étaient étendus morts sur le sol.

"La riche et riante vallée d'Epone offre aujourd'hui un spectacle lamentable Durant toute la journée d'hier, les curieux venus de tous les points des environs y ont défilé, mais tous étaient unanimes à affirmer que jamais ils n'avaient été témoins d'une aussi effroyable dévastation."

—ORAGES.—

Le Havre, 19 août.—Un violent orage a éclaté hier soir sur notre ville, les éclairs se succédaient sans interruption, le tonnerre grondait avec force et l'eau tombait à torrents. Vers minuit le temps est redevenu calme.

Dunkerque, 19 août.—La nuit dernière un violent orage a éclaté sur la ville, la pluie tombait à torrents. On ignore encore s'il y a eu des dégâts.

Cherbourg, 19 août.—Un orage, accompagné d'une pluie violente, a éclaté sur Cherbourg, vers neuf heures du soir. Il a duré jusqu'à une heure du matin. On dit que les dégâts causés dans la campagne sont considérables.

Périgueux, 19 août.—Un orage désastreux a ravagé, hier soir, la partie de la Dordogne s'étendant d'Excideuil à Miremont, soit environ 1,500 kilomètres carrés. La grêle tombait avec une force et une abondance extraordinaires.

Plusieurs témoins oculaires affirment avoir vu des grêlons gros comme des noix.

Toutes les récoltes encore sur pied sont perdues: tabacs, maïs, raisins, pommes de terre, haricots, arbres fruitiers, il ne reste rien.

Dijon, 19 août.—Hier soir et ce matin deux violents orages se sont déchaînés sur notre ville. Une partie de la charpente en bois du kiosque de la place de la République a été arrachée et projetée au loin par la violence du vent ainsi que la toile qui lui sert de couverture.

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months ... 5 ...

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—E. W. Troege vs ses créanciers—No 30,651—Division E.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable W. E. Troegel soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le samedi, 6me jour de septembre 1890, à 11 heures A. M. pour fixer les termes et conditions de la vente des propriétés foncières et personnelles rendues dans cette affaire, et pour considérer toute autre matière nécessaire.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1890.
Signé : F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite Cour, Division E., maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme :
W. E. B. SCOTT, Député-Greffier.
2 août—23 24 30—6 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,763—Division A—James Clarke & Cie. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires James Clarke faisant des affaires sous le nom de la raison commerciale de James Clarke & Cie., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers de ladite raison commerciale, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire, à son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI 5me jour de septembre 1890, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues. Et que L. C. Quintero, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme :
JAS. O. RANKIN Député Greffier.
2 août—9, 30—sept 5

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:55 am	No 2 Cin'ti Ex. 3:40 pm
No 3 Vic'g Ex. 5:55 pm	No 4 Vic'g Ex. 7:55 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ... 10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ... 4:30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:15 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 3:15 pm	No 8 Coast Acc. 3:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:30 pm	No 2 Fast Mail. 8:00 pm
Excursion dimanche et mercr. 9:45 am	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:3? pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 Chi. Lim. 7:30 am	S. L. & C. Ex. 5 30 pm
No 5 Accom'n. 9:00 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 17 Excursion dimanche. 8:45 pm	No 17 Excursion dimanche. 7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express ... 7:00 pm	No 51 California Express ... 8:00 am
No 54 B. Rouge 10:25 am	No 53 B Rouge 3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19 ... 8:10 am	No 20 ... 4:05 pm
No 17, local ... 7:50 pm	No 18, local ... 7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 11:25 am	No 6 Fastline. 8:45 am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited. 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.
Dimanche et mercredi.

No 9 ... 7:15 pm	No 10 ... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 ... 8:30 am	No 8 ... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:00 a m ... 4:00 a m	Pte-la Hache .. 7:00 am
4:50 p m	... 5:00 pm
	Shell Beach ... 9:30 am
Dimanche.	
10:10 am ... 8 pm 6:00 am	... 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1890.

Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Hermitage Landing—MARY ZOOMEAUX, 12 m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 p m
Ouachita River—G. W. SENTELL, à 5 p m
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 a m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m

JEUDI, 4 SEPTEMBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 p m

Fleuve et rivières

Memphis, 2 septembre—Le fleuve a 8 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et chaud. Depart, City of Hickman pour St-Louis.

Caire, 2 septembre—Le fleuve a 12 pieds et monte. Temps beau et doux. Arrivée, City of Providence de Natchez à 4 p m. Départ, City of Providence pour St-Louis à 5 p m.

St Louis, 2 septembre—Le fleuve est stationnaire. Temps nébuleux et pluie. Départ City of Monroe pour Natchez.

Louisville, 2 septembre - La rivière baisse—6 pieds 2 pouces aux chutes; 8 pieds 6 pouces dans le canal. Temps menaçant pluie.

Evansville, 2 sept.—La rivière a 14 pieds 1 pouces et monte. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 2 septembre.—La rivière a 16 pieds 10 pouces et monte. Temps clair et agréable.

Pittsburg, 2 sept.—La rivière a 2 pieds 10 pouces et baisse.

Wheeling, 2 sept.—La rivière a 6 pieds et baisse. Temps clair et agréable.

Les Passes.

Port Eads, 2 septembre, 6 p m—Vent du nord est. Arrivés hier soir, steamship City of Dallas capitaine Hardie, de Puerto Cortez, via Livingston et Bélize, et smship anglais Marco Aurelio, capitaine Brown, d'Utila, st-smship espagnol Conde Wifredo, capitaine Abrisqueta, de Barcelone via Malaga, Teneriffe et la Havane.

Départs, steamships Vesta pour Liverpool, Breakwater pour Puerto Cortez et S Oteri pour Truxillo.

Marchés

Paris, 2 sept.—Les rentes 3 pour cent—95 francs 75c

Londres, 2 septembre, 4 p. m.—Consols à la clôture 96 1/16 au comptant et 96 3/8 à terme.

Havane, 2 sept.—Or espagnol 245 3/4 à 246 Change calme.

Change calme—sur les Etats Unis, 60 jours 9 3/4 à 10 1/4 de prime, du courte vue, or 11 de prime, sur Londres, 21 1/4 de prime, sur Paris, 6 3/4 de prime. Sucre stable.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (norv) Johannes Brun, Wassenberg Bocas del Toro via Colon, sur lest.
Steamship (am) Excelsior, Higgins New York.
Steamship Hudson, Kemble New York.
Barque (esp) India, Saat, Barcelone.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Californian, Pickthall, Liverpool, via les Barbades les ports du Venezuela et de la Colombie. (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship City of Dallas, Hardie, Puerto Cortez, via Livingston et Bélize.
Steamship (ang) Professor, Keller, Liverpool via Colon, Bélize, Hond et les ports mexicains (précédemment rapporté à la Quarantaine.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (esp) Conde Wifredo Abrisqueta, Barcelone, via Malaga, Teneriffe et Havane.

BATEAUX A VAPEUR

Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.

EXPORTATIONS.

BARCELONE—par barque India—91,000 douves en chêne

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship City of Dallas—14,150 régimes figues bananes 23,000 bananes 9000 cocos 3 barils limons Machera Bros—$2263 en sole L L Kerr

VERA CRUZ—par steamship Professor—3293 sacs café 102 malles café 54 colis café et cargaison en transit.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—79 barils sucre 16 barils riz 2732 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—1 balle coton 34 boucts sucre 6 barils sucre 1454 sacs riz brut 1 sacs coton en graine et fret assorti

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—660 sacs riz brut 41 barils mélasse et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 1515 balles coton 75 balles filasse coton 1984 sacs riz brut 250 barils vin 4 barils mélasse et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR —163 balles coton 12 boucts tabac et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—257 balles coton 36 barils mélasse 576 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—112 balles coton 610 sacs riz brut et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—81 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 2 septembre 1890.

A J. B. Dodart, Agent.

Le steamship français La Normandie est arrivé au Havre, le 1 courant, à midi.

A. FORGET.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Andean	Liverpool	1er dist. 36
Australian	Liverpool	1er dist. 37
Bordeaux	Havre	4e dist. 41
Chelydra	Brême et Londres	4e dist. 43
City of Dallas	Belize	3e dist. 30
Californian	Liverpool	1er dist. 36
Ethiope	....	1er dist. 21
Excelsior	New York	Alger
El Mar	New York	Alger
Imperial Prince	Havre	Gretna
Milton	Liverpool	Southport
Morgan		Alger
Marco Aurelia	Utila	3e dist. 30
New Orleans	New York	3e dist. 8
Professor	Liverpool	2e dist. 27
Statesman	Liverpool	2e dist. 10
Thames	....	4e dist. 44
Tycho Babe	Liverpool	1er dist. 27
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 36
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 31
Whitney	Laid up	Alger
Wm G. Hewes	Laid up	Alger

BARQUES.

Noms	Destination	Mouillage
Fantee		1er dist. 39
Nada	Portugal	rue 5e

GOELETTES.

Noms	Destination	Mouillage
Cefalu	Ruatan	3e dist. 18
J A Hatry	Pearlington	Southport

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Dorado, Byrne .... parti 30 août
Steamship Louisiana, Gager .... parti 29 août
Steamship Chalmette, Percy .... parti 2 sept

LIVERPOOL.
Steamship Darien, Wallace .... parti 31 juillet
Steamship Author, Owen .... parti 24 juillet
Steamship Jamaican, Lawson .... parti ... août
Steamship Statesman, Jones .... parti 9 août
Steamship Venezuelan, Highton .... parti 9 août
Steamship Haytian, Coward .... parti 14 août
Steamship Inventor, Jones .... parti 14 août
Steamship Historian, Buddle .... parti 16 août
Steamship Engineer, Edgar .... parti 27 août
Steamship Floridian, Sandry .... parti 30 août
Steamship Texan, King .... parti 28 août
Steamship Red Sea, Baker .... parti 31 août
Steamship Yucatan, Post .... parti 30 août

LONDRES.
Steamship Storm King, Crosby .... parti 28 août

SWANSEA
Steamship Anjer Head, Pinkham .... parti 21 août

ST-VINCENT. AP DE VERDE.
Steamship Driffield, Conquery .... parti 30 août

HAMBOURG
Steamship Saxonia, Magis .... parti 23 juillet

ANVERS
Steamship Dupuy de Lome, ——, parti 15 juillet
Steamship Marseille, Mollière .... parti 13 août

BORDEAUX.
Steamship Marseille, Mollière .... parti 15 août

COLON.
Barque C P Dixon, Merryman .... partie 26 juillet

RIO DE JANEIRO.
Steamship Marechal, Bratwaite .... parti 17 août

TAMPICO.
Steamship Albert, Tollefsen .... parti 1er sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande Presse à Coton et entrepôt de valeur dans l'îlet borné par les rues Franklin, Calliope, Euphrosine et Remparts,

Dans l'affaire de

La New Orleans National Bank vs le Eagle Cotton Warehouse and Compress Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,727—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Euphrosine, Franklin et Calliope, composé de dix-huit lots, désignés par les numéros un à dix-huit inclusivement, sur une esquisse certifiée d'un arpentage, datée février 1884, et dressée par Arthur de Armas, déposé annexé à un acte de vente à Nicholas Connell, passé pardevant M. Voorhies, notaire en cette ville, le 16 juin 1886.

D'après le dit plan, la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, deux cent soixante huit pieds, dix pouces et trois lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton), deux cent trente deux pieds, trois pouces et neuf lignes de face à la rue Calliope, deux cent trente-trois pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Euphrosine et deux cent quarante-deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Remparts, la divisant de la portion de terre acquise de Mme Morand et sur sa part Nicholas Connell, d'après un acte ci dessus auquel il est fait allusion, passé pardevant le dit notaire M. Voorhies, le 16 juin 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 août—19 26—2 9 16 20 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Commune et Miro, dans le carré d'îlet borné par les dites rues et les rues Gravier et Tonti.

Lafayette Fire Insurance Co. vs. Edward Muller et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 30,744 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti, désigné par le No 26 sur un plan fait par A. de Armas, ingénieur, le 12 mai 1870 et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 29 du Livre de Plans No 70. Le dit lot forme le coin des rues Commune et Miro et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Commune sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19 25—sept 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Division ..., No 30 441—En vertu d'un ordre de vente daté le 6 août 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 13 septembre 1890 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné sur le No municipal 231, borné par les rues Treizième, Quatrième, Carondelet et St-Charles, le dit lot est désigné par le No 7 sur un plan annexé à un acte fait pardevant Théodore Guyol, notaire le 12 avril 1860 et mesure trente pieds de face à la rue Treizième sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Huit actions du fonds capital de Eureka Homestead Society étant au nom de Mme Léontine Forstall épouse de Paul Forstall, décédé, séries G, représentées par le livre No 1700 et sur lesquels $160 ont été payées.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur de la propriété foncière devant assumer le paiement des taxes de 1890 en outre du montant de son enchère.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 août 11 18 25—1 8 13 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Henry M. Hymes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,316—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Canal, Claiborne, Douane et Derbigny, désignés comme lots Nos 1, 27 et 28, le lot No 1 mesure vingt-six pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur et de face à la rue Claiborne de cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes et sur le côté vers la rue Derbigny par le lot No 28, et les lots Nos 27 et 28 mesurent chacun vingt-six pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, les mêmes lots de terre que Henry Michael Hyams a acquis de John Hagan, par acte passé pardevant Théodore O. Stark, notaire, le 25me jour d'avril 1853

2° Et deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Claiborne et Derbigny, et désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 1er jour de mai 1860, et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire ; lesquels dits lots mesurent chacun vingt-six pieds un pouce et deux lignes de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et égales. le tout au pied américain.

Etant la même propriété que le dit Henry Michael Hyams a acquise de Thomas Slidell, par acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 12me jour d'avril 1857

Et aussi les deux cent soixante-dix-sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane annexées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—En argent comptant pour payer la réclamation de la demanderesse, soit la somme de cinq mille six cents dollars et dix pour cent d'intérêt par an, à partir du 1er juillet 1886, et une seconde somme de deux mille cinq cent et quatre-vingt huit dollars et huit pour cent d'intérêt par an sur la somme de cent cinquante six dollars, à partir du 1er décembre 1876 ; et sur cent cinquante-six dollars, à partir du 1er décembre 1877 ; et sur cinq cent quatre-vingt-quatre dollars, à partir du 1er décembre 1881 ; et sur cinq cent quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1882 ; et sur cinq cent quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1883 ; et sur cinq cent quatre vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1884 ; et sur cinq cent quatre vingt-quatre dollars, à partir du 1er décembre 1885, et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété, l'acquéreur, en outre, assume le paiement du reste de la dette hypothécaire non échue encore, mais dont l'acquéreur ne sera demandé conformément aux dispositions de la charte de la Banque, soit la somme de vingt six mille vingt huit piastres; l'acquéreur acceptant toutes les obligations et toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de sa charte et des règlements, et le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 août—5 12 19 26—sept 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Elizabeth M. Conlonge et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,748.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Peters) et North Market, mesurant vingt et un pieds sept pouces de face à la rue Delord sur cinquante huit pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et conformément à un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, le 12 avril 1849.

Ensemble avec vingt actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane comme garantie et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer la réclamation du plaignant, dans la somme de cent vingt piastres, montant du prêt en stock avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1881 et une autre somme de trois cent soixante piastres, montant de contribut sur les dites actions de stock avec huit pour cent d'intérêt par an sur $10 de cette somme du 1er décembre 1881, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1884 et avec huit pour cent par an sur $40 du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent sur $40 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1887 et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec huit pour cent par an sur $40 de cette somme du 1er décembre 1889. Et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur en outre assumera le résidu du dit stock dette hypothéquée pas encore due mais sujet à être demandée, sous la Charte et les lois de la Banque, à savoir : La somme de quatorze cent vingt piastres et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens sous sa charte et ses lois et la balance, s'il y en a du prix d'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 août—19 26—sept 2 9 16 20

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Comptoir SIMON, ... Dauphine, coin Decatur et Dumaine.